

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 3270

présenté par  
M. Juvin

-----

### ARTICLE 65 UNDECIES

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« recouvrent »,

les mots :

« portent sur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.